

VARIÉTÉS.

Les Américains viennent d'aiguiller la procédure criminelle dans une voie toute nouvelle. Je lis en effet dans un journal médical cette nouvelle bien suggestive :

“ On assure que le bill suivant va être présenté aux Chambres de l'Etat de Michigan :

“ Tous les malades qui se trouveront actuellement ou qui entreront à l'avenir dans les hôpitaux comme épileptiques ou faibles d'esprit, devront être soumis, avant leur sortie, à la castration, pour qu'ils ne puissent plus avoir d'enfant.

“ La même opération sera imposée aux criminels condamnés au moins trois fois pour délit grave.

“ Les personnes condamnés pour viol seront également soumises à la castration.

“ L'opération sera exécutée par le médecin de l'hôpital ou de la prison, sans rémunération spéciale.”

Que diraient nos chirurgiens des hôpitaux s'ils voyaient ainsi augmenter leurs séances opératoires ? Qu'en penserait Nulty, le tueur d'enfants ?... Il eût été curieux d'avoir ses impressions sur ce point.

Cette proposition de loi se trouve être la réalisation du vœu du philosophe Schopenhauer qui l'avait proposée comme une vue utopique. Ainsi se trouvent réalisées les conceptions théoriques de nos penseurs qui vivent en pensée dans l'avenir de l'humanité en évolution. Penser avant les autres, c'est le lot des grands esprits, c'est aussi ce qui fait qu'ils ne sont jamais compris de leur vivant.

Ne serait-il pas pratique d'étouffer le germe dans l'œuf au lieu d'attendre son éclosion. Si l'épilepsie, la folie sont héréditaires, il devient un devoir pour la Société de castrer les fous et les épileptiques. On comprend mal pourquoi une loi n'empêche pas le mariage des épileptiques et des malades pouvant transmettre leurs maladies. Cette loi serait aussi défendable que la peine de mort, la sauvegarde de l'espèce devant passer avant la protection de l'individu.

Punir un criminel est bien peut-être, mais empêcher un crime est préférable. La prophylaxie criminelle étant supérieure à la thérapeutique juridique, châtrer est donc après tout supérieur à pendre. Mieux vaut enlever les testicules à un épileptique ou à un Nulty, que d'arriver à pendre toute la descendance de criminels d'habitude très polifiques. Ce sont du reste déjà les Américains, gens pratiques, qui ont proposé de faire examiner par une commission médicale les gens qui veulent se marier, pour reconnaître s'ils sont aptes à donner de beaux produits et non des avortons, des tuberculeux, des syphilitiques qui infecteront la Société. Je suis sûr que Napoléon Ier aurait été partisan de cette réforme pratique pour l'avenir d'une nation qui tient à se préserver de décadence et de dégénérescence.

QUIDAM.

NOTES LOCALES

Les opposants à la réélection du bureau du collège actuel ont été tout dernièrement convoqués. Environ 60 médecins étaient présents. MM. les Docteurs G. Armstrong, professeur à Mac-Gill et E. P. Lachapelle, professeur à Laval, ont tour à tour pris la parole. M. le Dr J. Leprohon, président.

Un grand nombre de candidats furent proposés, mais le scrutin donna le résultat suivant :

Docteurs L. J. Cléroux, G. Baril, Israël Desroches, A. G. Marsolais, Girard McDonald.

M. le Docteur Gust. Tassé est allé à New-York, dans le but de suivre des cours de Dermatologie, en vue d'un enseignement à l'hôpital Notre-Dame. Il séjournera à New-York environ 6 mois.

L'assemblée annuelle de l'Association pharmaceutique de la province de Québec s'est réunie à l'Université Laval, le 14 juin courant. L'assistance était plus nombreuse que de coutume. M. R. Williams, des Trois-Rivières, présidait ; M. Muir, secrétaire de l'association, donne lecture des résolutions adoptées